

**ARRÊTÉ DEP-2025-102 PORTANT NOMINATION DU JURY**  
**DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL**  
**spécialité MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE**  
**option A – ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL**

**La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 17 décembre 2018 modifié portant création de la spécialité « métiers du commerce et de la vente » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1** : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel spécialité Métiers du commerce et de la vente option A – Animation et gestion de l'espace commercial pour la session 2025 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Présidente adjointe :

Madame Catherine SPORTIELLO, enseignante

Enseignants :

Monsieur Jérôme DERIAZ

Monsieur Jacky MENUEL

Madame Isabelle MONICAT

Monsieur François RAFFENEL

Madame Souad KENZAZ

Madame Nathalie MERIAN

Monsieur Louis QUERRIOUX

Monsieur Thomas ROYER

Professionnels :

Madame Widède GADHA

Madame Mado Lorgane KOUKOUNGON

Monsieur Vincent JOUNT

Monsieur Quentin SANCHEZ

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET